

Licence Éducation, travail et formation

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Éducation, travail et formation. 2010, Université des Antilles. hceres-02037263

HAL Id: hceres-02037263 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037263v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Université: UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE

N° demande : S3100018826 Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES **Mention**: EDUCATION, TRAVAIL ET FORMATION

Appréciation générale :

La mention « Education, Travail, Formation » (ETF) forme des étudiants désireux de structurer leur culture générale sur des questions de l'éducation, et développer des compétences dans ses diverses branches (enseignement, éducation sociale et du travail) par une approche largement pluridisciplinaire. La licence ETF se déroule sur 6 semestres ; elle propose deux parcours. Le parcours « Education et Formation » (ETF-EF) permet d'enseigner, instruire et éduquer plus particulièrement dans l'enseignement primaire. Le parcours « Travail Social » (TS) permet d'encadrer, d'animer, d'éduquer dans les secteurs sociaux des collectivités locales et territoires. Les deux parcours présentent dans certaines UE des contenus pédagogiques à fort ancrage territorial; cela vise à permettre aux licenciés ETF d'exercer des métiers éducatifs et/ou sociaux dans le contexte multiculturel et plurilingue original de la Guyane.

Dans la licence ETF, les enseignements dispensés dès le L1 permettent d'acquérir de façon progressive, cohérente, équilibrée selon les champs disciplinaires et pertinente les connaissances et compétences dans les diverses branches de l'éducation comme le sont l'enseignement et l'éducation sociale et du travail. L'architecture de formation est telle que les deux parcours se différencient au S3 par une UE spécifique (EF vs TS). Aux S4-S5-S6, cette UE spécifique introduit un enseignement constitutif (EC) de stage (filé et/ou massé) sur le terrain professionnel ciblé par le parcours. Néanmoins, du fait de la forte mutualisation des enseignements de L2 et L3, des passerelles entre les deux parcours sont possibles et autorisent une réorientation à chaque semestre des deux niveaux L2-L3. Par ailleurs, des UE complémentaires communes aux formations des différents domaines de l'UAG, formatées sur un modèle unique et réparties sur les cinq premiers semestres de la licence, permettent l'acquisition de savoirs fondamentaux inter-domaines sanctionnée par des certifications de compétences (CLES: anglais, espagnol ou portugais, C2i).

Le dispositif d'aide à la réussite des étudiants est dispensé majoritairement sous forme de TP (MTU). Le dispositif vise le renforcement du niveau d'expression orale et écrite en français, et la maîtrise des pré-requis nécessaires au bon déroulement des études en SHS.

Au sein du pôle universitaire de Guyane (IESG), la licence ETF est une mention à forte attractivité (plus de 200 étudiants attendus en L1, et plus de 150 en L2 et L3, soit un effectif de plus du double de tous les autres domaines). Les débouchés naturels de la licence ETF sont variés et ciblent le bassin d'emploi du territoire guyanais ; ils relèvent des métiers de l'enseignement (concours de l'Education Nationale : professeur des écoles et conseillers d'éducation) et/ou du secteur social (éducateur social, éducateur spécialisé, médiateur culturel, directeur ou cadre administratif des institutions sociales, etc.). La licence ETF permet également de poursuivre des études en master « Education et Formation » ou

Dans l'état actuel du projet pédagogique, on ne peut que regretter le manque d'informations sur l'origine et le devenir des étudiants, le déroulement du cursus, sur l'évaluation des UE, UEC, etc. Ces indicateurs quantitatifs et qualitatifs sont essentiels à une plus grande réactivité dans le pilotage pédagogique de la licence

Les points les plus forts :

- Une architecture de formation (du L1 au L3) cohérente, équilibrée et pertinente au regard des objectifs de professionnalisation avec une spécialisation progressive en deux parcours dès le S3.
- Une découverte, une observation puis une intervention dans les milieux professionnels de l'enseignement ou du travail social par une mise en stage dès le S3. L'UE du stage allie contenus théoriques de préprofessionnalisation et stage filé et/ou massé sur des durées adaptées (de 10 jours à 3 semaines par semestre).
- Une équipe pédagogique d'une grande pluralité disciplinaire et d'origine variée ; elle associe des enseignants du second degré (Lettres modernes, Mathématiques, EPS, Mécanique, Génie Mécanique), des enseignants-
- 3- Mathématiques, EPS, Mécanique, Génie Mécanique), des enseignantschercheurs (CNU: 70, 14, 63, 22, 07) et des intervenants professionnels (IUFM, DDJS, CNRS, etc.).

Les points les plus faibles :

- Aucune donnée quantitative et qualitative sur les flux étudiants/parcours, leur origine, leur insertion professionnelle, etc. *In fine*, un pilotage qui peut paraître difficile.
- 2- Il existe des « passerelles » internes à la mention ETF (*i.e.* changement de parcours), mais rien n'est indiqué concernant la possibilité de passerelles externes (*e.g.* accueil d'étudiants en L3 issus d'autres mention ou titulaires d'un DUT ou BTS).
- 3- Le dispositif de formation continue, simplement évoqué comme possible, ne semble pas adapté spécifiquement à l'accueil de publics salariés (horaires particuliers, déroulement de cursus allongé, évaluation privilégiant l'oral, etc.)

Recommandations:

Pour améliorer le pilotage par l'équipe pédagogique, le dispositif devrait s'enrichir de données quantitatives et qualitatives sur les effectifs étudiants (origine des étudiants en échec, devenir des diplômés, etc.) et sur l'évaluation des enseignements.

Le dispositif de formation tout au long de la vie est simplement évoqué comme possible selon les modalités prévues au RGCCA (Règlement de contrôle des connaissances et des aptitudes). Il est recommandé de mettre en œuvre ce dispositif pour la licence ETF en proposant des adaptations spécifiques pour l'accueil de publics salariés (horaires particuliers, déroulement de cursus allongé, évaluation privilégiant l'oral, etc.).

L'articulation de la licence ETF avec la licence SED du même domaine devrait être clarifiée au sein de l'UAG tant les objectifs de professionnalisation sont communs sur les métiers de l'enseignement en primaire.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

 $\textit{B}: \textit{r\'epond assez bien ou moyennement aux crit\`eres d'\'evaluation};$

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.